CIBOX

YOUR MOBILITY PARTNER

INNOVATION QUALITY SERVICE



RAPPORT SEMESTRIEL FINANCIER 2026

AUTHENTIFIÉ PAR
SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES *2*
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER *3*
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ *4*
1. Faits marquants de la période écoulée 4
2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé 5
3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière 5
4. Évènements post-arrêté semestriel et perspectives 6
5. Investissements et activités en matière de recherche et développement 7
6. Rémunération des mandataires sociaux 7
7. Facteurs de risque 8

BILAN ACTIF *16*
BILAN PASSIF *17*
COMPTE DE RÉSULTAT *18*
TABLEAU DE FINANCEMENT *19*
ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS *20*
NOTE 1. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES 20
NOTE 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 20
NOTE 3. NOTES SUR LE BILAN 22
NOTE 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT 24
NOTE 5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS 25
NOTE 6. SITUATION FISCALE LATENTE 25
NOTE 7. EFFECTIF 25
NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN 25
NOTE 9. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX 25
NOTE 10. RISQUE PAYS 25
NOTE 11. CRÉDIT-BAIL 25
NOTE 12. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE 25
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ *26*

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées.

Fait à Alfortville,

Le 30 octobre 2026

Le Président Directeur Général

Georges Lebre

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1. Faits marquants de la période écoulée

Le site de Revin change d'échelle industrielle

Le site industriel de Revin a connu une montée en cadence continue au cours du premier semestre 2026 soit un an après sa mise en service. Sur la période, 28 000 vélos à assistance électrique ont été assemblés soit une production supérieure à l'ensemble de l'exercice 2025 (24 000 vélos).

Après une production de 12 500 vélos au premier trimestre, le rythme a continué de progresser au deuxième trimestre pour dépasser 6 200 vélos sur le seul mois de juin, sur une unique ligne d'assemblage.
Afin d'accompagner cette dynamique, CIBOX a ouvert courant juin 2026 sa seconde ligne d'assemblage et engagé un plan de recrutement de 40 personnes dédié à son exploitation.

Évolution du modèle économique vers l'activité de production

La montée en puissance du site de Revin s'est traduite par un développement rapide de l'activité de production, qui représente désormais 80 % du chiffre d'affaires, illustrant la transformation du modèle économique de CIBOX.

Sur les trottinettes, l'activité est restée stable au premier trimestre, CIBOX poursuivant sa stratégie de montée en gamme appuyée sur ses partenariats avec Alpine et Dakar, avec le déploiement d'une cinquantaine de corners en grande distribution ainsi que de plusieurs points de vente Alpine.

Renforcement des ressources financières

Dans le cadre d'une stratégie de financement active pour accompagner le changement d'échelle, CIBOX a réalisé au cours du semestre :

- la finalisation d'une émission obligataire via la plateforme LITA.co initiée en décembre 2025. Cette opération a été un succès avec plus de 1 500 souscripteurs et un montant collecté de 1,9 M€, proche du maximum envisagé de 2,0 M€. Cette émission doit permettre d'accompagner les investissements encore nécessaires sur le site de Revin, dans le cadre du financement des équipements permettant à CIBOX d'accroître son intégration industrielle : peinture, cadres, pack de batteries ;

- le renouvellement du programme d'obligations remboursables en actions (ORA) avec la société IRIS, pour un montant maximum de 2 M€, avec un premier tirage post renouvellement de 0,5 M€ réalisé le 4 février 2026, afin d'accompagner son besoin en fonds de roulement, en lien direct avec la montée en puissance industrielle et commerciale du site de Revin ;

- la prorogation de 12 mois de l'intégralité du programme d'obligations convertibles jusqu'en mars 2027, portant sur un encours de 0,3 M€.

2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé

Au cours du premier semestre 2026, CIBOX a récolté les fruits de la mise en service de son site de Revin, avec un changement d'échelle de son activité.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2026 s'établit à 10,7 millions d'euros contre 4,3 millions d'euros au premier semestre 2025, soit une multiplication par 2,5 (+149 %).

Cette croissance s'est accélérée au fil du semestre : le chiffre d'affaires du premier trimestre atteint 3,2 M€ (+110 % par rapport au premier trimestre 2025, à 1,5 M€) et celui du deuxième trimestre 7,5 M€ (+188 % par rapport au deuxième trimestre 2025, à 2,6 M€).

Sur le premier semestre, CIBOX a vendu 23 000 vélos pour 28 000 vélos assemblés, constituant ainsi les stocks nécessaires pour honorer les commandes prévues sur le début du second semestre. Dès le premier trimestre, plus de 5 600 vélos avaient été vendus et livrés, soit un niveau cinq fois supérieur à celui du premier trimestre 2025.

L'activité de production représente désormais 80 % du chiffre d'affaires de la période. Les ventes de vélos représentent 91% du chiffre d'affaires (vs 67 % au premier semestre 2025) et les trottinettes électriques 4 % (vs 21 % au S1 2025). Le reste de l'activité est constitué de la vente d'accessoires et de services.

Les ventes de la marque propre YEEP.ME ont représenté 9 % du chiffre d'affaires de la période (vs 59 % au S1 2025), et les ventes en ligne 6 % du chiffre d'affaires total (vs 67 % au S1 2025), en lien avec la montée en puissance du site industriel de Revin.

La relance des ventes des marques propres sur les canaux digitaux, le retail et l'international constitue l'un des axes du second semestre.

Enfin, l'international représente 83 % du chiffre d'affaires de la période (vs plus de 40 % au S1 2025).

Cette croissance s'accompagne d'enjeux opérationnels et financiers importants, notamment en matière d'approvisionnement, de flux logistiques, de recrutement et de formation des équipes, ainsi que de financement du besoin en fonds de roulement.

3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière

Au premier semestre 2026 :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 10 663 milliers d'euros contre 4 285 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une croissance de 149 % sur la période.

- La marge brute atteint 2 592 milliers d'euros contre 1 172 milliers d'euros à la même période en 2025. Elle représente 22,53 % du chiffre d'affaires, contre 27,3 % au premier semestre 2025.

- Les autres achats et charges externes s'élèvent à 1 951 milliers d'euros (1 556 milliers d'euros au 30 juin 2025).

- Les charges de personnel s'élèvent à 1 973 milliers d'euros contre 1 089 milliers d'euros au premier semestre 2025. À fin juin 2026, CIBOX comptait près de 120 collaborateurs contre une quarantaine à fin juin 2025.

- L'excédent brut d'exploitation ressort à -1 202 milliers d'euros contre une perte de 1 493 milliers d'euros au premier semestre 2025.

- Le résultat d'exploitation ressort à -1 534 milliers d'euros (vs une perte de 1 756 milliers d'euros sur le premier semestre 2025).

- Le résultat financier s'établit à -104 milliers d'euros contre un gain de 19 milliers d'euros pour la même période l'an passé.

- Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net de la période ressort à -1 638 milliers d'euros, à comparer à une perte de 1 737 milliers d'euros enregistrée au premier semestre 2025.

Au 30 juin 2026, la trésorerie s'élevait à 2 245 milliers d'euros (982 milliers d'euros à fin décembre 2025), intégrant les disponibilités (1 863 milliers d'euros), la valeur nette de la participation minoritaire détenue dans la société cotée DMS (310 milliers d'euros) et les titres Cibox auto-détenus (72 milliers d'euros de valeur nette).

Au 30 juin 2026, la dette financière brute s'établit à 4 035 milliers d'euros (2 221 milliers d'euros au 31 décembre 2025) et se compose essentiellement de l'emprunt obligataire LITA.co (1 796 milliers d'euros), de l'encours du contrat d'affacturage (80 milliers d'euros), d'obligations remboursables en actions (490 milliers d'euros, soit 196 ORA en circulation), d'obligations convertibles en actions (339 milliers d'euros) et d'autres engagements (prêt garanti par l'État dont le solde au 30 juin 2026 s'élève à 880 milliers d'euros et 450 milliers d'euros d'autres lignes de financement).

Au cours du semestre, 109 ORA ont été remboursées en actions, pour un nominal de 272,5 milliers d'euros, donnant lieu à la création de 21 945 687 actions nouvelles. Au 30 juin 2026, le capital de CIBOX est composé de 839 564 501 actions.

4. Évènements post-arrêté semestriel et perspectives

Un troisième trimestre en ligne avec la feuille de route

Sur le troisième trimestre de l'année 2026, CIBOX affiche un chiffre d'affaires de 8,5 M€ contre 5,2 M€ au titre du troisième trimestre 2025, soit une progression de 63 %. Cette évolution est portée par la montée en puissance de l'outil industriel : la production du trimestre s'établit à près de 18 000 vélos et, depuis le début de l'année, CIBOX a assemblé 45 300 vélos et en a commercialisé 41 250.

Au total, sur les 9 premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de CIBOX ressort à 19,2 M€ (vs 9,5 M€ en 2025), soit une croissance de plus de 100 % par rapport à la même période l'année dernière.

Perspectives du second semestre 2026

Après un premier semestre marqué par le changement d'échelle de son activité, CIBOX a identifié plusieurs enjeux à relever au second semestre :

• sur le plan humain, la finalisation du recrutement des équipes de la deuxième ligne de production et le renforcement de la formation ;

• sur le plan financier, le pilotage de la croissance, du besoin en fonds de roulement associé à la croissance d'activité ainsi que des investissements destinés à renforcer l'outil industriel, les aménagements du site et le développement de nouveaux produits ;

• sur le plan organisationnel, l'accompagnement de la croissance des effectifs, du développement des ventes digitales et de l'interconnexion des systèmes.

Sur le terrain industriel, l'objectif prioritaire est de consolider durablement un niveau de production mensuel supérieur à celui atteint en juin. Le site de Revin, qui avait démarré avec une capacité initiale de 200 vélos électriques par jour, poursuit sa montée en puissance vers une capacité attendue à plus de 600 vélos par jour. CIBOX anticipe désormais un dépassement de son objectif initial de 50 000 vélos assemblés en 2026 et table désormais sur une production d'au moins 60 000 vélos sur l'exercice.

Sur le terrain commercial, les enjeux du second semestre portent sur :

• le démarrage de la production de vélos à assistance électrique pour de nouvelles marques partenaires ;
• la relance des ventes des marques propres sur les canaux digitaux, le retail et l'international. CIBOX poursuit le développement de sa marque YEEP.ME, qui bénéficie du renouvellement de ses gammes et de la montée en puissance de ses canaux digitaux. La gamme cargo, avec la troisième génération du DAY CARGO, le DAY CARGO MINI et le DAY COMPACT, constitue notamment un axe majeur de développement ;
• la montée en puissance du centre de services 3R grâce à la signature de nouveaux contrats de réparation dès l'été.

En matière d'amélioration de résultats, les perspectives sont également très favorables malgré une première partie d'année qui intègre encore des charges non récurrentes pour accompagner la montée en cadence en cours.

5. Investissements et activités en matière de recherche et développement

La Société a engagé au cours du 1er semestre écoulé des frais de développement pour 42 milliers d'euros relatifs au projet de Revin et au développement de nouveaux produits.

6. Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux ont perçu une rémunération brute de 120 milliers d'euros au cours du premier semestre 2026.

7. Facteurs de risque

Les risques décrits ci-dessous sont à la date du présent Rapport Semestriel Financier, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats.

	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net [1]
1. Risques sectoriels			
Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants	Moyenne	Élevée	Élevé
Risque lié à la concurrence	Moyenne	Élevée	Élevé
Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques	Moyenne	Moyenne	Moyen
2. Risques opérationnels			
Risques liés aux produits commercialisés	Moyenne	Élevée	Élevé
Risques liés à l'accès aux financements	Moyenne	Élevée	Élevé
Risque de dépendance envers ses fournisseurs	Moyenne	Moyenne	Moyen
Risques clients	Faible	Moyenne	Moyen
Risques liés aux systèmes d'information	Faible	Moyenne	Moyen
Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs clés	Faible	Moyenne	Moyen
Risques liés aux stocks	Faible	Moyenne	Faible
Risques liés au transport	Moyenne	Moyenne	Moyen
Risques liés à l'activité	Moyenne	Moyenne	Faible
Risques industriels	Faible	Moyenne	Moyen
Risques liés aux mouvements sociaux	Moyenne	Moyenne	Faible
3. Risques financiers			
Risques de change	Faible	Moyen	Faible
Risques sur les actions propres et autres placements financiers	Faible	Moyen	Faible
4. Risques juridiques			
Risques liés à la propriété intellectuelle	Moyenne	Élevée	Élevé
Risques liés à la réglementation et à son évolution	Moyenne	Élevée	Moyen

(1) Degré de criticité net après prise en compte des mesures d'atténuation et de gestion des risques mises en place par la société.

7.1 Risques sectoriels

i. Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants

La fermeture de nombreuses usines au plus fort de la crise sanitaire en 2020 combinée à une forte croissance de la demande mondiale sur les produits électroniques, notamment en Chine, ont engendré depuis le début de l'année 2021 une tension importante sur la disponibilité de certains matériaux et composants nécessaires à la fabrication de trottinettes et vélos à assistance électriques

commercialisés par la Société. Cela a affecté particulièrement les composants électroniques (chipsets, batteries) et l'aluminium, impactant directement les délais d'approvisionnement et les prix.

Parallèlement, entre fin 2020 et début 2023, la forte demande sur les produits s'est répercutée également sur le transport maritime. Durant cette période, les compagnies maritimes ont réduit le nombre de navires en circulation, en particulier à destination de l'Europe, afin de privilégier des lignes plus rentables. Cette réduction de capacité a entraîné une hausse significative des coûts de transport des marchandises en provenance de l'Asie.

Par ailleurs, depuis le second semestre 2023, des tensions géopolitiques impactent le trafic maritime au Moyen-Orient engendrant retards, annulations, et détournement de routes par le cap de Bonne-Espérance.

Dans ce contexte, la Société demeure occasionnellement impactée par des retards d'approvisionnement de composants et de produits finis. Ces retards pourraient impacter les délais de livraison aux clients, décaler le chiffre d'affaires associé, voire conduire à l'annulation de certaines commandes en cas de délais trop importants.

ii. Risques liés à la concurrence

La Société intervient sur un marché concurrentiel. Bien qu'elle bénéficie d'un positionnement différenciant, notamment grâce au caractère innovant de ses produits, en particulier sur la catégorie de la mobilité électrique, et à une connaissance approfondie de ses clients, la Société demeure confrontée à des concurrents disposant de ressources financières importantes. Ceux-ci pourraient être susceptibles de mobiliser des ressources pour renforcer leurs parts de marché, à l'aide d'une stratégie tarifaire agressive, ce qui pourrait impacter défavorablement le chiffre d'affaires et les résultats de la Société.

iii. Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques

Dans un contexte de politique et géopolitique incertain (conflit en Ukraine, situation au Moyen-Orient), la Société est confrontée à un risque général pouvant conduire aux effets suivants :

- Baisse de la demande des consommateurs finaux en produits de micromobilité dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat ;
- Hausse des taux d'intérêts et du coût de financement des opérations et d'investissements ;
- Baisse des financements et des subventions
- Hausse des coûts de l'énergie, dans un contexte où la mise en place du site industriel de Revin génère une forte croissance de la consommation énergétique de la Société ;
- Impact sur les chaines d'approvisionnement et logistiques.

Ces risques pourraient être aggravés en cas de nouvelle crise sanitaire.

Afin de contenir ces risques, CIBOX a adapté dans la mesure du possible son organisation du travail afin de prendre les mesures adéquates, le cas échéant, pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires mais également pour maintenir ses engagements et la poursuite de son activité dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, la Société demeure attentive à l'évolution du contexte géopolitique et à ses conséquences éventuelles sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

7.2 Risques opérationnels

i. Risques liés aux produits commercialisés

La Société est présente sur un marché en constante évolution et elle doit par conséquent être capable d'offrir à ses clients les produits demandés par les consommateurs. Si à un moment donné, la Société

se trouvait dans l'impossibilité de fournir à ses clients des produits répondant à leurs attentes, une telle situation aurait un fort impact défavorable significatif sur la situation financière de la Société.

En particulier, la mobilité électrique constitue un marché encore émergent où les besoins des consommateurs vont évoluer, et où certains produits pourraient souffrir à l'avenir d'un effet de mode.

Sur ce même marché, les enseignes de distribution, clientes de la Société se montrent prudentes sur leur niveau de stock, faisant reposer sur la Société un risque stock plus important que dans ses autres catégories. Si la Société n'arrivait pas à correctement anticiper les tendances du marché, sa situation financière pourrait être impactée par une baisse de son niveau d'activité, et un risque d'obsolescence d'une partie de ses stocks.

Par ailleurs, la situation financière de la Société pourrait être affectée en cas de survenance de problèmes significatifs de qualité sur les produits qu'elle commercialise. Bien que la Société veille précautionneusement au respect des normes ainsi qu'à la qualité des composants et sur les processus de fabrication mis en œuvre par ses fournisseurs, le caractère technique des produits de mobilité, intégrant notamment des batteries en lithium, comporte des risques inhérents de dysfonctionnement voire d'inflammation. Au-delà des conséquences potentielles sur l'image et la réputation de la Société, de tels évènements pourraient générer des coûts substantiels liés, entre autres, à l'exercice des garanties produits, à la mise en place de campagne de rappel, aux coûts logistiques ou encore au remplacement des produits défectueux. Néanmoins, une partie de ces coûts pourrait toutefois être couverte par les programmes d'assurance de la Société.

Afin de réduire ces risques, et plus généralement de mieux maîtriser les activités amont de son business, la Société a pris la décision d'internaliser la production de ses vélos à assistance électrique.

ii. Risques liés à l'accès aux financements

La Société finance son activité et le besoin en fonds de roulement associé à l'aide (i) d'un contrat de financement de créances commerciales et commandes associées et (ii) de lignes de crédit documentaire import, et d'autres lignes de financement à court terme. La Société a par ailleurs souscrit à un Prêt Garanti par l'État en avril 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Elle a également recours à l'émission de nouvelles actions et d'instruments financiers donnent un accès au capital (obligations remboursables en actions, obligations convertibles en actions).

En fonction de son développement, la Société, qui a généré des pertes au cours des derniers exercices dans un contexte de montée en puissance du site industriel de Revin, et qui dispose de besoins de financement, a régulièrement recours à de nouveaux financements de différentes natures pour accompagner le développement de son activité sur le marché de la mobilité électrique. En particulier, la construction de l'usine de Revin engendrera des investissements qui nécessiteront la mise en place de financements spécifiques.

Si la Société ne parvenait pas à obtenir ces financements cela pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière. En cas de matérialisation de ce risque, la société pourrait se retrouver à court de liquidités et potentiellement en défaut.

Au regard de sa mitigation :

i. L'entreprise opère sur un secteur porteur ;

ii. En tant que société cotée sur Euronext Growth Paris, l'accès à la liquidité repose également sur la possibilité d'accéder au marché pour procéder à des opérations de financement (émission d'actions ou d'autres titres), ce que l'entreprise effectue régulièrement.

iii. Risque de dépendance envers ses fournisseurs

La Société entretient des relations étroites et stratégiques avec plusieurs fournisseurs clés, tant dans le domaine de la mobilité urbaine que dans celui du stockage numérique. Une détérioration éventuelle de ces relations pourrait avoir des répercussions défavorables sur la situation financière de la Société, notamment par une hausse du coût d'approvisionnement ou par des risques de ruptures d'approvisionnement de certains produits.

Néanmoins, l'entreprise dispose d'une maîtrise approfondie de la conception de ses produits de mobilité, notamment sur les composants critiques, ce qui lui confère une capacité à identifier et contractualiser avec de nouveaux partenaires en cas de besoin. Ainsi, une éventuelle cession de collaboration avec un fournisseur clé pourrait être contenue, ses impacts financiers se limitant aux coûts inhérents à la recherche et mise en place de solutions alternatives, ainsi qu'à d'éventuelles pertes directement liées au changement.

L'internalisation de la production de vélos à assistance électrique permettra de réduire la dépendance envers les fournisseurs sur cette catégorie de produits.

iv. Risques clients

La Société est exposée à différents risques :

Risque de dépendance : La société ayant pris son virage industriel, la montée en cadence des activités d'assemblage de vélos à assistance électrique s'effectue avec un nombre limité de donneurs d'ordre, conduisant à une augmentation de la dépendance envers ces clients.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires de cette nouvelle activité industrielle pour les 3 marques et sociétés partenaires représente ainsi une part importante du chiffre d'affaires de la Société, soit 80%.

En phase de lancement, limiter le nombre de clients est naturel mais surtout bénéfique pour caler ses processus et monter en cadence en limitant les ruptures de charges liées aux changements de marque et de modèles.

L'entreprise s'applique à trouver de nouveaux partenaires, pour faire tourner sa seconde ligne à plein régime comme la première et pour envisager ensuite d'étendre le temps de travail (2 équipes, éventuellement 3ème ligne).

Risque d'impayés et encours clients : comme toute société exerçant une activité commerciale, la Société est exposée au risque d'impayés de ses clients. Ce risque est atténué par le mécanisme d'assurance-crédit intégré au contrat d'affacturage auquel la Société a recours ; cette couverture ne s'applique toutefois pas à l'essentiel des clients de l'activité industrielle. Aucune provision pour dépréciation des créances clients n'a été constatée au 30 juin 2026. Les créances clients échues et non encore recouvrées s'élèvent à 3 046 milliers d'euros au 30 juin 2026, contre 2 191 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

v. Risques liés aux systèmes d'information

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques dans le cadre de sa gestion courante notamment. La société a recours à des systèmes de sauvegarde réguliers. Si ceux-ci devaient être détruits ou endommagés, l'activité de la Société serait perturbée significativement au moins le temps de remettre en œuvre son système et cela pourrait avoir des conséquences sur la situation financière de la Société.

vi. Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs-clés

La Société bénéficie notamment des connaissances du marché chinois de son Directeur General Délégué qui dispose d'une maitrise de la langue, d'une connaissance de la culture chinoise et d'une forte culture industrielle indispensables pour mettre en place des relations durables avec certains fournisseurs. Un départ non préparé pourrait pénaliser l'activité de la Société et donc sa situation financière. Cependant, l'arrivée en 2017 d'un directeur général adjoint, M. Georges Lebre, devenu Président Directeur General en 2021, disposant d'un large périmètre d'intervention et disposant d'une expérience professionnelle de 20 ans avec l'Asie accumulée au cours de différents postes de direction dans des groupes de distribution, permet de contenir ce risque.

vii. Risques liés aux stocks

Les produits en stock représentent une valeur nette de 11 020 milliers d'euros au 30 juin 2026 soit 186 jours de chiffre d'affaires (155 jours au 31 décembre 2025). Ce stock est composé à la fois de produits finis et de composants, les composants étant utilisés essentiellement dans le cadre de l'assemblage de vélos à assistance électrique ainsi que dans le cadre d'une activité de service après-vente pour l'ensemble des gammes de produit, ces deux activités étant réalisées sur le site de Revin.

La destruction ou le vol de ces stocks pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société. Afin de mitiger ce risque, la Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur les stocks. Dans la mesure du possible, la Société livre directement ses clients afin de minimiser le portage des stocks.

Par ailleurs, la Société est exposée à un risque d'obsolescence de ses produits finis dans un contexte de marché où les clients et utilisateurs finaux recherchent des produits toujours plus performants, faisant peser sur l'entreprise un risque d'obsolescence sur des produits d'ancienne génération. A cet effet, au cours du premier semestre 2026, CIBOX a procédé à une reprise nette de la provision pour dépréciation de stock d'un montant de 200 milliers d'euros.

viii. Risques liés au transport

La Société prend en charge le transport des produits des lieux de fabrication (Europe principalement avec le site de Revin et Asie) vers les clients finaux de la Société situés en Europe. Pour cela, la Société recourt à différents transporteurs et à différents moyens de transport (routier, maritime et aérien). Tout problème lié au transport des produits (vol, retard, détérioration…) mais également la disponibilité des capacités de transport sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur le transport des produits.

ix. Risques liés à l'activité

Les marchés sur lesquels la Société évolue, production et distribution de produits de micro-mobilité, sont des marchés fluctuants. Les comportements des consommateurs finaux, sensibles à la conjoncture économique, ont un effet sur le niveau d'activité de CIBOX :

- Un effet direct pour les canaux de distribution BtoC et notamment les places de marché ;
- Un effet indirect pour les clients grossistes et distributeurs ainsi que pour les clients de l'outil industriel de Revin.

Ainsi, le marché français des vélos à assistance électrique a connu une baisse de 16% en volume en 2024, mais demeure en croissance de 46% sur longue période, i.e. depuis 2019.

L'activité de la Société est ainsi fluctuante en fonction des commandes clients, difficile à anticiper, et suppose une bonne anticipation des ressources et des besoins. Afin de faire face à cette fluctuation d'activité, la Société a mis en place des mesures visant à mitiger ce risque :

- L'entreprise peut avoir recours si nécessaire à une main-d'œuvre intérimaire ;
- Afin de pallier ce manque de flexibilité de production, la Société a mis en place des horaires modulables de ses salariés du site industriel de Revin.

x. Risques industriels

Dans le cadre de sa stratégie de croissance et de diversification, la Société dispose depuis le premier semestre 2025 d'une activité de fabrication de vélos à assistance électrique sur son site ardennais de Revin.

Bien que cette nouvelle activité ait été préparée depuis plus de 3 ans, et que la conception du site (bâtiment et implémentation industrielle) s'appuie sur des études d'ingénierie rédigées par un cabinet indépendant, cette activité demeure en phase de démarrage et reste soumise à plusieurs aléas inhérents à toute création d'activité industrielle. En particulier, CIBOX pourrait rencontrer des difficultés liées à la montée en charge de l'outil de production, à l'atteinte des standards de qualité attendus par ses clients, ou encore au recrutement et à la formation des équipes de production et d'encadrement.

Par ailleurs, des dépassements de coûts, des tensions sur les flux d'approvisionnement, la non-atteinte des rendements prévus ou encore un niveau d'activité potentiellement inférieur aux attentes pourraient affecter négativement la rentabilité attendue de cette nouvelle activité.

Bien que la Société ait mis en place des mesures de pilotage, la réussite de cette activité nouvelle ne peut être garantie.

Enfin, l'exploitation du site de Revin expose CIBOX à de nouveaux risques spécifiques aux opérations industrielles, notamment des risques environnementaux (pollution accidentelle des sols, de l'air ou de l'eau), des risques d'incendie, d'explosion, ainsi que des risques liés à la sécurité des personnes et des biens. Des mesures de prévention, incluant des systèmes de détection, des protocoles de maintenance renforcés et des formations régulières pour les équipes ont été et seront mises en place. Une surveillance particulière des zones à risque ainsi qu'une collaboration étroite avec les autorités locales et les services de secours garantissent une réactivité en cas d'incendie, conformément à la règlementation.

Il subsiste néanmoins un risque résiduel d'accident industriel susceptible d'entraîner des conséquences significatives sur le plan humain, environnemental, réglementaire et financier. Quand bien même la Société a mis en place un programme d'assurance adapté, la survenance d'un tel événement pourrait générer des coûts importants (dépollution, réparations, indemnisations, sanctions administratives), altérer la continuité d'exploitation de la Société, et/ou entraîner des poursuites judiciaires.

En outre, des évolutions réglementaires plus strictes en matière environnementale ou de sécurité industrielle pourraient également alourdir les charges d'exploitation futures ou nécessiter des investissements complémentaires.

Ainsi, une évolution défavorable de ce projet pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats, ou la situation financière de la Société.

xi. Risques liés aux mouvements sociaux

La Société, en tant qu'acteur industriel, est exposée à un risque de grève ou de mouvements sociaux pouvant affecter son activité. Toute cessation partielle ou total de l'activité liée à des revendications salariales, aux conditions de travail ou à des restructurations organisationnelles pourrait entraîner des perturbations dans les processus de production, des retards dans les livraisons ainsi qu'un ralentissement temporaire dans la performance opérationnelle. De tels évènements impacteraient défavorablement le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'entreprise. La direction de la Société veille à maintenir un dialogue social constructif et régulier avec les représentants du personnel, afin de prévenir les conflits et d'assurer un climat social propice au bon déroulement des opérations.

7.3 Risques financiers et de marché

i. Risques de change

Au premier semestre 2026, la Société a facturé 100% de son chiffre d'affaires en euros. Elle a par ailleurs réalisé 4,9% de ses achats en yuans, 3,3% en dollars américains et 91,8% en euros.

La Société est donc exposée à la variation de cours du dollar américain et du yuan par rapport à l'euro.

Afin de réduire l'impact de cette variation de cours sur le résultat, en plus des efforts de développer des ventes facturées dans cette devise chaque fois que cela est possible, la Société s'efforce de réduire au maximum le décalage entre la remise d'un prix ferme en euros aux clients et le paiement de ses fournisseurs. Elle procède par ailleurs au cas par cas à des couvertures de change en s'appuyant sur des produits bancaires de contrats de change à terme.

Sur la base des achats et des ventes en dollar américain du premier semestre 2026, une évolution du cours du dollar américain de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2026 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	(50)	50

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du dollar américain par rapport à l'euro ou à une appréciation de 10% de l'euro contre le dollar américain sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au 30 juin 2026 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Dettes fournisseurs libellées en USD	(31)	31
Disponibilités en USD	0,1	(0,1)

Sur la base des achats en yuan du premier semestre 2026, une évolution du cours du yuan de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2026 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(73)	73

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro ou à une dépréciation de 10% de l'euro contre le yuan sur les montants des dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au 30 juin 2026 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Dettes fournisseurs libellées en CNY	(101)	101
Disponibilités en CNY	0,3	(0,3)

ii. Risques sur les actions propres et autres placements financiers

Le cours de l'action de la Société est caractérisé par de fortes variations, à l'instar d'autres penny stocks. Au cours du premier semestre 2026 (1er janvier 2026 - 30 juin 2026) le plus bas cours de l'action de la Société a été de 0,01 euro et le plus haut, à 0,02 euro.

Au 30 juin 2026, la valeur comptable des actions propres détenues s'élevait à 72 milliers d'euros, pour 7 242 202 actions à cette date. Une variation de 0,01 euro du cours de bourse aura un effet sur la valeur des actions propres détenues de 72 K€, à la hausse comme à la baisse. La plus-value ou moins-value réalisée sera enregistrée au moment de la cession des titres. La moins-value latente faisant quant à elle l'objet d'une provision pour dépréciation.

En outre, la Société détient au 30 juin 2026 à titre de placement financier 200 856 actions de la société Diagnostic Medical Systems (DMS), admis aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris, dont le cours de bourse est susceptible de fluctuer. Une variation de 10% du cours de ces actions sur le marché par rapport à leur prix moyen d'acquisition d'origine aura un impact d'environ 21 K€, en plus-value comme en moins-value. La même méthode comptable de prudence en matière de provisions s'applique à ces actifs financiers à court terme.

7.4 Risques juridiques

i. Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société est propriétaire de nombreuses marques pour la commercialisation de ses produits. La contrefaçon de ses marques par des tiers pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société et pourrait contraindre la Société à avoir recours à des procédures judiciaires avec tous les frais et charges que cela peut entraîner dans un premier temps.

Par ailleurs, la Société a recours à plusieurs fournisseurs pour fabriquer les produits qu'elle distribue. La société intègre de plus en plus la conception de ses produits et ainsi maitrise les techniques utilisées. Néanmoins, malgré cette vigilance, elle reste exposée sur certains composants utilisés par ses sous-traitants, ou bien lorsqu'elle achète certains produits « sur étagère ». L'entreprise pourrait ainsi se trouver indirectement exposée à une éventuelle violation par l'un de ses sous-traitants d'un brevet appartenant à un tiers, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société.

ii. Risques liés à la réglementation et à son évolution

La Société a identifié les principaux risques suivants :

Des risques liés à la non-conformité des produits commercialisés par la Société aux différentes normes : les produits commercialisés par la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur ainsi qu'aux normes règlementaires en vigueur des pays de commercialisation. Le non-renouvellement ou perte de conformité des produits actuellement commercialisés ainsi que la non-conformité des produits nouveaux serait susceptible d'impacter négativement la situation financière de la Société.

Des risques liés à la non-conformité aux normes relatives à l'élimination des déchets : la Société se conforme actuellement aux directives européennes relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la directive relative à la limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Un durcissement de ces directives pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, en renchérissant notamment le coût de fabrication des produits. Le Centre Régional de Récupération est chargé de la gestion des déchets de la Société.

Des risques liés à l'évolution de la réglementation notamment sur les produits de mobilité électrique pour laquelle la législation en vigueur est en cours d'établissement. Aux normes s'appliquant aux produits se combinent les réglementations internationales, européennes (loi anti-dumping notamment) ou locales (telles que le Code de la route en France) pouvant créer des contradictions temporaires ou de fait, et nécessiter en conséquence pour la Société le besoin de modifier la conception de ses produits et le cas échéant intervenir sur les produits en stock si ces évolutions venaient à entrer en vigueur avec des délais trop courts.

L'entreprise, présente au sein de la commission AFNOR en charge de l'établissement de recommandations, ainsi que dans autres organismes tels que la Fédération Professionnelle de Micro-Mobilité, mène une veille permanente sur l'évolution de la réglementation en s'appuyant sur des laboratoires extérieurs lorsque nécessaire. Malgré tout, des changements trop rapides dans un pays ou sur un composant pourraient conduire à une situation susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, notamment par un renchérissement du coût de fabrication des produits, une remise en conformité de stocks existants ou des productions en cours, ou bien par la restriction portée à certains usages, restreignant ainsi le marché adressable.

En matière de provisionnement des risques juridiques, la Société n'a pas de procédures formalisées mais examine les sujets au cas par cas.

BILAN ACTIF

En K€	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2026
Autres immobilisations incorporelles	2 983	3 079	3 121
Amortissement	-721	-999	-1 419
Total immobilisations incorporelles	2 262	2 080	1 702
Autres immobilisations corporelles	1 742	2 120	2 329
Amortissement	-1 222	-1 347	-1 463
Total immobilisations corporelles	520	773	866
Autres participations	317	317	317
Provision	-317	-317	-317
Autres immobilisations financières	280	280	270
Total immobilisations financières	280	280	270
Total actif immobilisé	3 062	3 133	2 838
Stocks	3 755	6 316	11 020
Avances et acomptes	1 149	977	1 019
Clients et comptes rattachés	2 058	5 442	6 002
Autres créances	0	140	146
Charges constatées d'avance	117	14	65
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 558	982	2 245
Total actif circulant	8 637	13 871	20 497
Total actif	11 699	17 004	23 335

BILAN PASSIF

En K€	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2026
Capital social	3 179	8 176	8 396
Prime d'émission	701	1 548	51
Réserves et report à nouveau	55	55	-2 000
Résultat de l'exercice	-1 737	-3 603	-1 638
Subvention d'investissement	1 070	936	869
Total des capitaux propres	3 268	7 112	5 678
Provisions pour risque	0	35	121
Obligations remboursables et convertibles en actions	1 328	601	829
Autres emprunts obligataires	0	0	1 796
Emprunts et dettes auprès des Établissements de crédit	2 316	1 620	1 410
Fournisseurs et comptes rattachés	4 037	7 111	12 903
Dettes fiscales et sociales	733	525	581
Autres dettes	17	0	17
Total dettes et provisions	8 431	9 892	17 657
Total passif	11 699	17 004	23 335

COMPTE DE RÉSULTAT

En K€	30/06/2025	31/12/2025	**30/06/2026**
Chiffre d'affaires	4 285	14 649	10 663
Autres produits et reprises de provision	10	174	462
Total des produits d'exploitation	4 295	14 823	11 124
Achats consommés	3 540	13 799	12 575
Variation de stocks	-427	-3 044	-4 504
Marge brute	1 172	3 894	2 592[1]
Taux de marge brute	27,3%	22,3%	22,5%
Autres achats et charges externes	1 556	4 129	1 951
Impôts et taxes	20	51	36
Salaires, traitements et charges sociales	1 089	2 574	1 973
Dotation aux amortissements et provisions	260	754	625
Autres charges	13	24	3
Total charges d'exploitation	6 051	18 287	12 658
Excédent Brut d'Exploitation	-1 493	-2 860	-1 202
Résultat d'exploitation	-1 756	-3 464	-1 534
Produits financiers	132	337	0
Charges financières	-113	-476	-104
Résultat financier	19	-139	-104
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Résultat net	-1 737	-3 603	-1 638

[1] *Marge brute = chiffre d'affaires – coût des ventes (achats consommés + variation de stocks + droits de douane + transport sur achat + commissions sur vente)*

TABLEAU DE FINANCEMENT

En K€	Du 01-01-2025 Au 30-06-2025	Du 01-01-2025 Au 31-12-2025	Du 01-01-2026 Au 30-06-2026
Flux de financement générés (utilisés) par l'exploitation :			
Résultat de l'exercice	-1 737	-3 603	**-1 638**
Dotation aux amortissements des immobilisations	187	589	**536**
Variation de stocks	-427	-3 044	**-4 504**
Variation des clients et comptes rattachés	1 336	-2 067	**-560**
Variation des autres créances (y compris variation avances et acomptes)	-368	-233	**-99**
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	-449	3 665	**5 792**
Variation des dettes fiscales et sociales	76	-131	**56**
Variation des autres dettes	0	-17	**17**
Dotation (reprise) de provision	74	164	**-180**
Total flux de financement utilisés par l'exploitation	-1 308	-4 677	**-580**
Flux de financement générés (utilisés) par les investissements :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-130	-226	**-42**
Acquisition d'immobilisations corporelles	-127	-506	**-209**
Acquisition d'immobilisations financières	0	-1	**0**
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0	**0**
Cession d'immobilisations corporelles	0	0	**0**
Cession d'immobilisations financières	19	20	**10**
Total flux de financement utilisés par les investissements	-238	-712	**-241**
Flux de financement générés par les moyens de financement :			
Augmentation de capital	413	4 548	**0**
Augmentation de la prime d'émission	646	1 356	**-2**
Subventions	500	500	**0**
Souscription d'obligation LITA			**1 796**
Souscription d'obligations remboursables en actions et d'obligations convertibles en actions	1 750	1 750	**500**
Remboursement en actions des ORA	-1 063	-1 789	**0**
Variation des dettes financières	-800	-1 651	**-210**
Total flux de financement générés par les moyens de financement	1 447	4 714	**2 084**
Total flux de financement générés pendant la période	-99	-675	**1 263**
Disponibilités au début de la période	1 657	1 657	**982**
Disponibilités à la fin de la période	1 558	982	**2 245**

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

NOTE 1. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes au 30 juin 2026 tels qu'ils sont présentés, sont les comptes sociaux de la société Cibox. La société avait créé une filiale en décembre 2025 mais sans activités. Elle ne présente donc pas de comptes consolidés.

NOTE 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été présentés conformément au plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des règles du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles comptables applicables aux comptes sociaux à compter du 1er janvier 2005, portant sur la définition, l'évaluation, la comptabilisation, la dépréciation et l'amortissement des actifs.

2.1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon les règles fiscales en vigueur.

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une provision pour dépréciation de ces actifs.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les règles comptables ont retenu la durée réelle d'utilisation des biens par l'entreprise, en lieu et place des durées d'usage retenues jusqu'alors.

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux de la société correspondent aux durées d'utilisation des biens et, par conséquent, n'ont pas été modifiées.

Le mobilier est amorti sur 5 ans.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la valeur du marché ou à la quote-part de l'actif net de la filiale à la date de la clôture des comptes, corrigée éventuellement des plus-values latentes.

2.4. Clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur probable de réalisation.

2.5. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de l'ensemble du personnel n'ont pas été comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'embauche.

2.6. Valeur mobilière de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.7. Conversion des comptes exprimés en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou en charges financiers selon la nature de l'écart.

Les charges et produits constatés de l'exercice et libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change effectif de l'exercice.

Pour rappel, depuis le 31-12-2017, le résultat de change est constaté en exploitation en plus ou en moins des achats consommés et non plus en résultat financier

2.8. Stocks

La valorisation des stocks a été déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2026, la valeur brute des stocks s'élève à 11 470 milliers d'euros, provisionnée à hauteur de 450 milliers d'euros, soit une valeur des stocks nette de 11 020 milliers d'euros.

NOTE 3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations se décompose comme suit (en euros) :

Valeurs brutes

Immobilisations corporelles	31/12/2025	Augmentations	Diminutions	30/06/2026
Outillage industriel	1 926 176	179 860		2 106 036
Agencements	98 196	25 768		123 964
Matériel de transport	31 801			31 801
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	63 464	3 478		66 942
Total	2 119 637	209 106		2 328 743

Amortissements

Immobilisations corporelles	31/12/2025	Augmentations	Diminutions	30/06/2026
Outillage industriel	1 243 766	102 453		1 346 219
Agencements	42 201	8 569		50 770
Matériel de transport	14 163	2 263		16 426
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	46 508	3 046		49 554
Total	1 346 638	116 331		1 462 969

3.2. Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles est essentiellement composée des frais de recherche et développement des nouveaux produits de mobilité et du projet industriel de Revin.

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres CXM pour 317 milliers d'euros provisionnés à 100 %.

Le solde du poste correspond à des prêts au personnel pour 10 milliers d'euros, un dépôt de garantie des locaux pour 19 milliers d'euros et des dépôts de garantie versés à Facto France et des clients pour 241 milliers d'euros.

3.4. Disponibilités

Le poste se décompose comme suit (en milliers d'euros)

	30-06-2026	31-12-2025

Titres nets Cibox	72	72
Titres nets DMS	310	310
Banques	1 863	600
Total	2 245	982

Au 30 juin 2026, la société détient 200 856 titres DMS pour une valeur brute de 531 milliers d'euros provisionnés pour un montant de 221 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 310 milliers d'euros.

Par ailleurs, la société détient 7 242 202 de ses propres titres au 30 juin 2026, pour une valeur brute de 830 milliers d'euros provisionnés à hauteur de 758 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 72 milliers d'euros.

3.5. Variation des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres en euros se décompose comme suit :

	31-12-2024	Augmentation	Diminution	31-12-2025	Augmentation	Diminution	30-06-2026
Capital social	2 766 246	5 409 941		8 176 187	219 457		8 395 644
Primes d'émission	2 449 558	1 540 664	-2 441 834	1 548 388	53 043	-1 550 488	50 943
Réserve légale	24 191			24 191			24 191
Autres réserves	31 695			31 695			31 695
Report à nouveau	0			0	-3 603 522	1 548 388	-2 055 134
Résultat de la période	-2 395 057	-3 603 522	2 395 057	-3 603 522	-1 637 880	3 603 522	-1 637 880
Subvention d'investissement	570 000	500 000	-133 750	936 250		-66 875	869 375
TOTAL	**3 446 633**	**3 847 083**	**-180 527**	**7 113 189**	**-4 968 902**	**3 534 547**	**5 678 834**

Au cours du 1er semestre 2026, 109 obligations ont été remboursées en actions pour un montant de 272 500 euros, correspondant à 21 945 687 actions, soit une augmentation de capital de 219 457 euros et 53 043 euros de prime d'émission.

Par ailleurs, un montant de 2 150 euros d'honoraires liés aux opérations sur le capital a été imputé sur la prime d'émission

Enfin l'assemblée générale du 12 juin 2026, a décidé l'imputation d'un montant de 1 548 milliers d'euros du report à nouveau sur la prime d'émission.

Au 30 juin 2026, le capital est composé de 839 564 501 actions de 0,01 euros de valeur nominale.

3.6. Provision

L'évolution des provisions en euros se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2025	Dotation	Utilisée	Non utilisée	30-06-2026
Provision sur stocks	650	450	650		450
Provision pour risques et charges	35	86			121
TOTAL	685	536	650		571

3.7. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

La société avait obtenu un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 1 700 milliers d'euros dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19. Au 30 juin 2026, le solde restant dû s'élève à 880 milliers d'euros

Le poste comprend également un montant de 450 milliers d'euros d'avance de trésorerie obtenu de la banque.

En début d'année 2026, la société a procédé à une émission obligataire via la plateforme de financement participatif LITA.co. Au 30 juin 2026, les fonds ainsi récoltés s'élèvent à 1 796 milliers d'euros.

Enfin, le poste comprend une dette dans le cadre du contrat d'affacturage d'un montant de 80 milliers d'euros.

3.8. Obligations remboursables ou convertibles en actions

La société avait émis lors des exercices précédents des Obligations Remboursables en Actions (ORA) pour une valeur unitaire de 2500 euros, soit un total de 640 milliers d'euros au 31 décembre 2024. En 2025, 551 ORA avaient été remboursés à hauteur de 1 377 milliers d'euros et 400 nouvelles ORA avaient été émises pour un montant de 1000 milliers d'euros, soit un solde au 31 décembre 2025 de 105 ORA pour un montant de 262 milliers d'euros.

Au cours du 1er semestre 2026, 109 obligations ont été remboursées en actions pour un montant de 272 milliers d'euros et 200 nouvelles obligations ont été émises pour un montant de 500 milliers d'euros. Soit un montant au 30 juin 2026 s'élevant ainsi à 490 milliers d'euros

En 2025, la société avait émis 800 Obligations Convertibles en Actions pour un montant de 750 milliers d'euros au profit d'un actionnaire de concert, remboursé en partie sur l'exercice 2025. En contrepartie de cet emprunt, un nantissement d'une partie des titres DMS détenus par la société Cibox avait été constitué au profit de l'obligataire.

Le montant restant dû au 31 décembre 2025 s'élevait à 339 milliers d'euros et n'a pas évolué au cours du 1er semestre 2026.

3.9. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des dettes fiscales de 18 milliers d'euros et des dettes sociales de 563 milliers d'euros.

NOTE 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

La société Cibox a réalisé un chiffre d'affaires de 10 663 milliers d'euros, dont la partie à l'export s'élève à 8 817 milliers d'euros.

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de -104 milliers d'euros est constitué des intérêts d'emprunt.

4.3. Résultat exceptionnel

Le nouveau plan comptable applicable à partir du 1er janvier 2025 conformément au règlement ANC 2022-06 ayant restreint le recours aux comptes de produits exceptionnels et charges exceptionnelles, il n'y a donc pas eu d'écritures comptabilisées dans ces comptes mais directement dans les comptes de produits ou charges d'exploitation, néanmoins de montants non significatifs au 1er semestre 2026

4.4. Résultat par action après dilution

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions conservées en autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les instruments dilutifs et ce, en conformité avec l'avis n°27 de l'OEC.

Ainsi :

- résultat net moyen par action en euros : -0,002 €
- résultat net dilué par action en euros : - 0,002 €

NOTE 5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

CIBOX INDUSTRIE ET SERVICES : capitaux propres 1 000 €, 100 % détenue, résultat 0 €, valeur brute 1 000 €, valeur nette 1 000 €, prêts 0 €, cautions 0 €, chiffre d'affaires HT 0 €, dividendes reçus 0 €.

NOTE 6. SITUATION FISCALE LATENTE

Au 30 juin 2026, la société Cibox bénéficie d'un déficit reportable de 48,3 millions d'euros.

NOTE 7. EFFECTIF

L'effectif moyen au cours du 1er semestre 2026 s'est élevé à 54 personnes.

NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une partie des titres DMS ont été nantis au profit d'un actionnaire de concert en garantie d'un emprunt obligataire à hauteur de 339 milliers d'euros

NOTE 9. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX

Les rémunérations perçues par les dirigeants sociaux au 1er semestre 2026 s'élèvent à 120 milliers d'euros.

NOTE 10. RISQUE PAYS

Néant.

NOTE 11. CRÉDIT-BAIL

Néant.

NOTE 12. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Néant.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ

En En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société CIBOX INTER@CTIVE, nous avons effectué un examen limité de la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2026, et couvrant la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, telle qu'elle est jointe au présent rapport.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Président et des Dirigeants de cette société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des Dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité de la situation intermédiaire et l'image fidèle qu'elle donne du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Fait à Paris, le 14 octobre 2026

Le Commissaire aux Comptes

Sarl Ficadex-Jacques Colibert

C.Goerens